

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Du service gratuit de mise en relation Baby-Sitting

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Boisgervilly, dans le cadre de ses missions de prévention et de développement social propose un service gratuit de mise en relation baby-sitting entre les parents et les jeunes **à partir de 16 ans** sur la Commune de Boisgervilly.

Article 1 : Le service baby-sitting s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans de la commune de Boisgervilly qui souhaitent garder des enfants de manière occasionnelle ou régulière.

Article 2 : Pour figurer dans le fichier des baby-sitters, le jeune doit s'acquitter des démarches suivantes :

- Remplir la fiche d'inscription
- Signer le formulaire de décharge
- Faire signer l'autorisation parentale pour les jeunes mineurs
- Participer aux deux séances d'informations thématiques

Article 3 : Les jeunes et les parents doivent tenir à jour leur fiche de disponibilités en prenant contact avec la Mairie pour noter les éventuelles modifications.

Article 4 : L'inscription est valable une année scolaire (septembre à août inclus). Chaque jeune est responsable de sa réinscription l'année suivante.

Article 5 : Ce service s'adresse également aux parents qui recherchent les services d'un baby-sitter de manière occasionnelle ou régulière.

Article 6 : La Mairie centralise les noms, coordonnées, disponibilités des baby-sitters et les met à disposition des parents sur demande.

Article 7 : Chaque parent ayant besoin des services d'un baby-sitter peut demander la liste auprès de la Mairie. Un guide pratique du baby-sitting lui sera remis à cette occasion.

LE NON RESPECT DE CE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ENTRAÎNERAIT LE RETRAIT ET/OU L'INTERDICTION DE DÉPOSER UNE ANNONCE A LA MAIRIE.

Nom et Prénom :
A Boisgervilly, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)



CCAS DE BOISGERVILLY

21 rue Théodore Botrel – 35360 BOISGERVILLY
02.99.06.42.05 - mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr

**FICHE D'INSCRIPTION BABY-SITTER
RÉSEAU BABY-SITTING**

Date d'inscription :/...../.....

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Adresse mail :@.....	
Date de naissance :/...../.....	

Compétences :

Savoir-faire

Sports		Musique	
Activités manuelles		Autres	

Formation scolaire

Niveau / discipline :

Formations

BAFA : Oui Non
PSC1 : Oui Non
Permis B : Oui Non Véhicule : Oui Non
Autres :

Expériences du baby-sitting :

Formation baby-sitter organisée par la commune : Oui Non

Expérience avec des enfants : Oui Non

Autres expériences (à préciser) (animation, stage, petits frères et/ou sœurs...)

Souhait :

Nombre d'enfants que vous acceptez de garder : 1 2 3 4 et plus

Disponibilités : entourer les journées

MATIN	APRES-MIDI	SOIR	HORAIRES ATYPIQUES
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D

Je certifie exactes les informations ci-dessus et reconnait avoir pris connaissance de la décharge que je joins signée.

Nom et Prénom :

Signature :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)



CCAS DE BOISGERVILLY

21 rue Théodore Botrel – 35360 BOISGERVILLY
02.99.06.42.05 - mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr

FORMULAIRE DE DÉCHARGE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

- Le **service BABY-SITTING**, proposé par le CCAS de la commune, est **un service entièrement gratuit** de mise en relation entre parents et jeunes recherchant un emploi de baby-sitter.
- Le **CCAS n'est en aucun cas l'employeur des jeunes baby-sitters**, aucun contrat ne le liant à ces derniers. Par conséquent, le personnel de la Mairie n'effectuera aucune sélection parmi les candidatures.
- C'est aux parents et aux baby-sitters **de se mettre d'accord sur les termes du contrat et de s'y tenir**, le CCAS n'intervenant dans aucune de ces étapes. Toute autre tâche devra faire l'objet d'une entente préalable avec le ou la baby-sitter.
- Tout litige intervenant entre parents et baby-sitters **devra être réglé directement entre les parties concernées.**
- Le CCAS sera dégagé de toute responsabilité en cas de problème entre parents et baby-sitters.

Je soussignée..... déclare avoir pris connaissance des conditions citées ci-dessus.

A Boisgervilly, le

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »



CCAS DE BOISGERVILLY

21 rue Théodore Botrel – 35360 BOISGERVILLY

02.99.06.42.05 - mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr

**AUTORISATION PARENTALE OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL
(pour les mineurs)**

Le dépôt d'une annonce baby-sitting à la Mairie pour un mineur nécessite de remplir une autorisation.

Je soussigné(e).....

- Autorise la Mairie à communiquer mes coordonnées téléphoniques inscrites sur la feuille d'inscription.
- Accepte la pleine et entière responsabilité des incidents éventuels provoqués par mon enfant dans sa pratique du baby-sitting.
- Atteste posséder une assurance responsabilité civile couvrant le jeune mineur.

A Boisgervilly, le

Signature des parents ou du tuteur légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »